



Communiqué de presse

Le tri des textiles un geste solidaire et écologique !

Dans le but de diminuer la quantité de déchets partant à l'enfouissement (environ 318 kg/hab/an), la Communauté de Communes développe de nouvelles filières de tri. Dans ce cadre, une convention a été signée avec le groupement d'entreprises à but socio-économique « Le Relais », pour la collecte des vêtements. Ainsi, vous pouvez dès à présent déposer vos vêtements et chaussures dans les 13 bornes « Le Relais » installées sur notre territoire. Grâce aux vêtements d'occasion, aux textiles usagés, ou aux chaussures (liées par paires !) que vous déposez dans ses conteneurs, Le Relais lutte chaque jour contre l'exclusion sous toutes ses formes, notamment par la création d'emplois durables pour des personnes très éloignées de l'emploi, et vous participez à la réduction des déchets partant à l'enfouissement.

Que puis-je mettre dans les bornes relais ?

Vous pouvez mettre vos chaussures portables en l'état liées par paire, vos vêtements, sacs à main, accessoire de mode (ceintures...)

Consignes de dons :

Ces quelques consignes visent à préserver la qualité des vêtements que vous donnez et permettent d'assurer la pérennité de l'activité.

- Utiliser des sacs de moins de 100 litres (afin qu'ils rentrent dans le bac de chargement)
- Veiller à toujours fermer les sacs
- Ne pas déposer de vêtements en vrac ou dans des cartons
- Donner des vêtements propres : les textiles souillés (peintures, graisses, solvants, etc) ne permettent pas leur réutilisation ou leur recyclage
- Les vêtements de type K-way où cirés en mauvais état ne peuvent pas être recyclés
- Il n'existe pas de recyclage pour les chaussures (elles doivent toujours être portables en l'état et liées par paires)

Que deviennent nos vêtements et chaussures une fois collectés ?

Vos dons vont connaître des sorts différents selon leur qualité.

Ils sont triés afin d'en extraire, dans une première étape, les vêtements, accessoires et chaussures les plus beaux pour permettre leur vente à prix modique dans les boutiques DING FRING du relais.

Le linge ne correspondant pas aux exigences de boutiques est ensuite trié manuellement selon leur genre (pantalons, vestes, etc), leur qualité (qualité export, déchets...) ou selon leur matière (laine, coton...)

Trois destinations finales pour vos vêtements

Le réemploi : 40% des textiles connaissent une seconde vie en tant que vêtement soit en étant revendu dans les boutiques, soit en étant envoyé dans les pays du Sud.

Le recyclage : Face à la baisse globale de qualité des textiles mis sur le marché, il est de plus en plus difficile de leur donner une seconde vie en tant que vêtement. Confronté à ce problème économique et écologique de taille, Le Relais s'est alors mis en quête de nouveaux débouchés, pour recycler ces vêtements. Ainsi, 45% des textiles vont être transformés en chiffons d'essuyage, isolant thermique...

La destruction : 15% des articles ne sont ni réemployables (du fait de leur état) ni recyclables (du fait de leur matière) : ils sont alors détruits par des entreprises spécialisées, aux frais du Relais.

Un triple intérêt

Un intérêt économique : le Relais assure une prestation de service gratuite. Si les vieux vêtements allaient à la poubelle, les habitants auraient à supporter les coûts de collecte et d'élimination estimés à 180 euros la tonne.

Un intérêt social : La collecte, le tri et la commercialisation des vieux vêtements font appel à une quantité importante de main d'œuvre peu qualifiée. Aucune qualification n'est nécessaire à l'embauche mais une vraie qualification s'acquiert par la suite. La friperie représente un outil de lutte contre l'exclusion en France.

Un intérêt écologique : Lorsque tous les maillons sont réunis, de la collecte à la commercialisation, ce sont 85% des textiles collectés qui sont réemployés ou recyclés plutôt que de partir à l'enfouissement.

Où se situent les colonnes ?

- **A Arzon** : déchèterie, ZA du Redo, Parking du Super U
- **A St Armel** : Parking devant le cimetière
- **A St Gildas de Rhuys** : Déchèterie, Parking du puit david face au G20
- **A Le Tour du Parc** : Ecostation
- **A Sarzeau** : déchèterie, écostation, sur le parking du Super U (derrière la station de lavage), à l'entrée du Roahliguen (rue du Pont Neui), à Penvins sur le parking du camping municipal, à Brillac sur le parking de la mairie annexe, à St Jacques : rue de Closchebey.

Plus d'information :

<http://www.lerelais.org/Activite-textile>

<http://ccprhuys.fr> rubrique environnement/collecte des déchets / textiles